

# États financiers annuels

Portefeuilles BMO privé

31 décembre 2024

**Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien**



| Gestion privée

# Rapport de l'auditeur indépendant

---

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes  
(auparavant, Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes  
à court et moyen termes)

Portefeuille BMO privé de rendement diversifié

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes de base

(individuellement, le « Portefeuille »)

---

Portefeuille BMO privé spécial d'actions canadiennes

Portefeuille BMO privé d'actions américaines

Portefeuille BMO privé d'actions américaines de croissance

Portefeuille BMO privé spécial d'actions américaines

Portefeuille BMO privé d'actions internationales

Portefeuille BMO privé d'actions des marchés émergents

## Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints de chaque Portefeuille donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chaque Portefeuille aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

## Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de chaque Portefeuille, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Indépendance

Nous sommes indépendants de chaque Portefeuille conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

# Rapport de l'auditeur indépendant

---

## Autres informations

La responsabilité des autres informations de chaque Portefeuille incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds de chaque Portefeuille.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de chaque Portefeuille, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de chaque Portefeuille ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chaque Portefeuille conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Portefeuille à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'un des Portefeuilles ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chaque Portefeuille.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de chaque Portefeuille, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers de chaque Portefeuille prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers de chaque Portefeuille comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

# Rapport de l'auditeur indépendant

---

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chaque Portefeuille;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chaque Portefeuille à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers de chaque Portefeuille au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'un des Portefeuilles à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers de chaque Portefeuille, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 25 mars 2025

## Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Trésorerie	255	81
Placements		
Actifs financiers non dérivés	2 750 583	2 259 661
Souscriptions à recevoir	31 672	20 887
Intérêts à recevoir	388	336
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 782 898</b>	<b>2 280 965</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Rachats à payer	42 359	17 142
Distributions à payer	953	1 059
Charges à payer	181	144
<b>Total du passif</b>	<b>43 493</b>	<b>18 345</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>2 739 405</b>	<b>2 262 620</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>	<b>10,00 \$</b>	<b>10,00 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

### ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>Revenus</b>		
Revenus d'intérêts	119 391	98 591
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	119 391	98 591
Prêt de titres (note 8)	2	4
Total des autres revenus	2	4
<b>Total des revenus</b>	<b>119 393</b>	<b>98 595</b>
<b>Charges</b>		
Honoraires de sous-conseillers	2 698	2 160
Honoraires d'audit	9	10
Frais du comité d'examen indépendant	3	2
Droits de garde	32	30
Frais juridiques et frais de dépôt	167	159
Frais de service aux porteurs de parts	755	713
Frais d'imprimerie et de papeterie	21	20
Charges d'exploitation absorbées par le gestionnaire	(2 698)	(2 160)
<b>Total des charges</b>	<b>987</b>	<b>934</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>118 406</b>	<b>97 661</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 8)</b>	<b>0,48</b>	<b>0,50</b>

## Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>	2 262 620	2 084 053
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	118 406	97 661
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
Revenu de placement net	(118 406)	(97 661)
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	(118 406)	(97 661)
<b>Transactions sur parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	6 758 550	5 503 749
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	106 247	86 162
Rachat de parts rachetables	(6 388 012)	(5 411 344)
<b>Augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables</b>	476 785	178 567
<b>Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	476 785	178 567
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>	2 739 405	2 262 620

## Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

### TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	118 406	97 661
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Augmentation des intérêts à recevoir	(52)	(147)
Augmentation des charges à payer	37	17
Amortissement des primes et escomptes	(6 003)	(8 869)
Achats de placements	(15 788 561)	(16 236 416)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	15 303 642	16 080 584
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(372 531)</b>	<b>(67 170)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(12 265)	(11 203)
Produit de l'émission de parts rachetables	6 747 765	5 501 405
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(6 362 795)	(5 423 287)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>372 705</b>	<b>66 915</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	174	(255)
Trésorerie à l'ouverture de la période	81	336
<b>Trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>255</b>	<b>81</b>
<b>Information supplémentaire</b>		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	113 336	89 575

\* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

## Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2024 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Titres	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
<b>TITRES DU MARCHÉ MONÉTAIRE — 96,6 %</b>			
<i>Provincial — 4,1 %</i>			
Province de l'Alberta, bons du Trésor, 3,236 %, 2 avr. 2025	12 050	11 953	11 953
Province du Nouveau-Brunswick, bons du Trésor, 3,187 %, 20 mars 2025	22 131	21 981	21 981
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, bons du Trésor, 3,251 %, 30 janv. 2025	15 000	14 961	14 961
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, bons du Trésor, 3,527 %, 6 févr. 2025	8 400	8 371	8 371
Province de la Nouvelle-Écosse, billets à ordre, 3,492 %, 21 janv. 2025	35 000	34 933	34 933
Province d'Ontario, bons du Trésor, 3,587 %, 8 janv. 2025	10 000	9 993	9 993
Province d'Ontario, bons du Trésor, 3,948 %, 8 janv. 2025	10 000	9 993	9 993
		112 185	112 185
<i>Municipal — 6,8 %</i>			
Ville d'Edmonton, billets à ordre, 3,823 %, 14 janv. 2025	4 400	4 394	4 394
Ville d'Edmonton, billets à ordre, 3,179 %, 11 juin 2025	10 000	9 860	9 860
Ville de Montréal, papier commercial, 3,970 %, 9 janv. 2025	10 000	9 991	9 991
Ville de Montréal, papier commercial, 3,190 %, 3 mars 2025	20 000	19 894	19 894
Ville de Montréal, papier commercial, 3,211 %, 3 mars 2025	5 275	5 247	5 247
Ville d'Ottawa, billets à ordre, 3,513 %, 29 janv. 2025	20 000	19 946	19 946
Municipal Finance Authority of British Columbia, papier commercial, 3,524 %, 8 janv. 2025	23 750	23 734	23 734
Municipal Finance Authority of British Columbia, papier commercial, 3,531 %, 8 janv. 2025	6 000	5 996	5 996
Municipal Finance Authority of British Columbia, papier commercial, 3,273 %, 15 janv. 2025	7 000	6 991	6 991
Municipal Finance Authority of British Columbia, papier commercial, 3,766 %, 15 janv. 2025	5 000	4 993	4 993
Municipal Finance Authority of British Columbia, papier commercial, 3,588 %, 29 janv. 2025	5 000	4 986	4 986
Municipal Finance Authority of British Columbia, papier commercial, 3,576 %, 5 févr. 2025	10 000	9 966	9 966
Municipal Finance Authority of British Columbia, papier commercial, 3,411 %, 5 mars 2025	5 000	4 971	4 971
Municipal Finance Authority of British Columbia, papier commercial, 3,149 %, 18 juin 2025	15 000	14 783	14 783
Toronto Hydro Corporation, papier commercial, 3,294 %, 3 janv. 2025	5 000	4 999	4 999
Toronto Hydro Corporation, papier commercial, 3,294 %, 6 janv. 2025	6 800	6 797	6 797
Toronto Hydro Corporation, papier commercial, 3,294 %, 7 janv. 2025	10 000	9 995	9 995
Toronto Hydro Corporation, papier commercial, 3,294 %, 8 janv. 2025	20 000	19 987	19 987
		187 530	187 530
<i>Sociétés — 85,7 %</i>			
Alectra Inc., papier commercial, 3,294 %, 2 janv. 2025	35 000	34 997	34 997
Alectra Inc., papier commercial, 3,372 %, 6 janv. 2025	20 000	19 991	19 991
Alectra Inc., papier commercial, 3,372 %, 7 janv. 2025	5 000	4 997	4 997
Alectra Inc., papier commercial, 3,307 %, 9 janv. 2025	10 000	9 993	9 993
La Banque de Nouvelle-Écosse, billets de dépôt au porteur, 4,046 %, 18 févr. 2025	5 500	5 471	5 471

## Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2024 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Titres (suite)	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Banner Trust, papier commercial, 4,271 %, 4 mars 2025	11 625	11 541	11 541
Banner Trust, papier commercial, 4,158 %, 7 mars 2025	20 475	20 324	20 324
Banner Trust, papier commercial, 4,038 %, 20 mars 2025	19 000	18 836	18 836
Banner Trust, papier commercial, 4,030 %, 24 mars 2025	4 700	4 658	4 658
Banner Trust, papier commercial, 3,980 %, 2 avr. 2025	5 000	4 951	4 951
Banner Trust, papier commercial, 3,545 %, 5 juin 2025	6 000	5 910	5 910
Banner Trust, papier commercial, 3,545 %, 6 juin 2025	10 000	9 849	9 849
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 4,517 %, 31 janv. 2025	22 000	21 919	21 919
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 4,376 %, 3 févr. 2025	28 750	28 637	28 637
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 4,479 %, 4 févr. 2025	35 000	34 854	34 854
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 4,337 %, 18 févr. 2025	7 000	6 960	6 960
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 4,347 %, 24 févr. 2025	6 000	5 962	5 962
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 4,183 %, 7 mars 2025	5 000	4 963	4 963
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 3,442 %, 18 mars 2025	5 000	4 964	4 964
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 3,971 %, 25 mars 2025	4 450	4 410	4 410
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 3,695 %, 7 avr. 2025	5 500	5 447	5 447
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 3,662 %, 14 mai 2025	5 000	4 933	4 933
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 3,624 %, 27 mai 2025	5 000	4 928	4 928
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 3,410 %, 12 juin 2025	6 000	5 909	5 909
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 3,390 %, 17 juin 2025	10 500	10 338	10 338
Central 1 Credit Union, papier commercial, 3,959 %, 7 janv. 2025	15 000	14 990	14 990
Central 1 Credit Union, papier commercial, 3,695 %, 24 janv. 2025	8 200	8 181	8 181
Central 1 Credit Union, papier commercial, 3,538 %, 29 janv. 2025	10 100	10 073	10 073
Central 1 Credit Union, papier commercial, 3,567 %, 3 févr. 2025	7 000	6 977	6 977
Central 1 Credit Union, papier commercial, 4,271 %, 3 févr. 2025	5 000	4 981	4 981
Central 1 Credit Union, papier commercial, 3,441 %, 5 mars 2025	30 000	29 822	29 822
Central 1 Credit Union, papier commercial, 3,943 %, 5 mars 2025	5 000	4 966	4 966
Central 1 Credit Union, papier commercial, 3,933 %, 7 mars 2025	15 000	14 895	14 895
Central 1 Credit Union, papier commercial, 3,254 %, 10 mars 2025	5 000	4 970	4 970
Central 1 Credit Union, papier commercial, 3,923 %, 10 mars 2025	16 000	15 883	15 883
Central 1 Credit Union, papier commercial, 3,932 %, 11 mars 2025	5 200	5 161	5 161
Central 1 Credit Union, papier commercial, 3,836 %, 13 mars 2025	8 000	7 940	7 940
Central 1 Credit Union, papier commercial, 3,759 %, 17 mars 2025	8 500	8 435	8 435
Central 1 Credit Union, papier commercial, 3,213 %, 18 mars 2025	10 000	9 933	9 933
Central 1 Credit Union, papier commercial, 3,788 %, 18 mars 2025	20 000	19 843	19 843
Central 1 Credit Union, papier commercial, 3,205 %, 19 mars 2025	16 800	16 687	16 687
Central 1 Credit Union, papier commercial, 3,565 %, 17 avr. 2025	23 000	22 763	22 763
Coast Capital Savings Federal Credit Union, billets de dépôt au porteur, 3,539 %, 21 févr. 2025	10 000	9 951	9 951
Coast Capital Savings Federal Credit Union, billets de dépôt au porteur, 3,539 %, 25 févr. 2025	10 000	9 947	9 947
Coast Capital Savings Federal Credit Union, billets de dépôt au porteur, 3,548 %, 28 févr. 2025	10 000	9 944	9 944
Coast Capital Savings Federal Credit Union, billets de dépôt au porteur, 3,741 %, 19 mars 2025	5 400	5 357	5 357
Coast Capital Savings Federal Credit Union, billets de dépôt au porteur, 3,740 %, 24 mars 2025	5 000	4 958	4 958
Coast Capital Savings Federal Credit Union, billets de dépôt au porteur, 3,682 %, 1 <sup>er</sup> avr. 2025	10 000	9 909	9 909

## Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2024 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Titres (suite)	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Coast Capital Savings Federal Credit Union, billets de dépôt au porteur, 3,516 %, 24 avr. 2025	4 650	4 600	4 600
Énergir, papier commercial, 3,607 %, 27 janv. 2025	9 000	8 977	8 977
Énergir, papier commercial, 3,560 %, 4 févr. 2025	13 000	12 957	12 957
First Nations Finance Authority, papier commercial, 3,281 %, 9 janv. 2025	33 000	32 976	32 976
First Nations Finance Authority, papier commercial, 3,267 %, 23 janv. 2025	26 400	26 348	26 348
FortisBC Energy Inc., papier commercial, 3,595 %, 9 janv. 2025	5 000	4 996	4 996
FortisBC Energy Inc., papier commercial, 3,688 %, 30 janv. 2025	6 000	5 982	5 982
FortisBC Energy Inc., papier commercial, 3,536 %, 6 févr. 2025	5 000	4 983	4 983
FortisBC Energy Inc., papier commercial, 3,200 %, 24 févr. 2025	6 000	5 972	5 972
FortisBC Energy Inc., papier commercial, 3,239 %, 3 mars 2025	6 000	5 968	5 968
FortisBC Energy Inc., papier commercial, 3,164 %, 19 mars 2025	12 000	11 920	11 920
FortisBC Energy Inc., papier commercial, 3,179 %, 27 mars 2025	8 000	7 941	7 941
FortisBC Energy Inc., papier commercial, 3,181 %, 31 mars 2025	4 000	3 969	3 969
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 4,506 %, 7 janv. 2025	11 335	11 327	11 327
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 4,469 %, 22 janv. 2025	5 835	5 820	5 820
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 4,351 %, 5 févr. 2025	18 554	18 477	18 477
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 4,324 %, 6 févr. 2025	11 386	11 338	11 338
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 4,129 %, 3 mars 2025	8 185	8 129	8 129
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 3,954 %, 19 mars 2025	15 903	15 771	15 771
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 3,810 %, 1 <sup>er</sup> avr. 2025	19 271	19 090	19 090
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 3,790 %, 8 avr. 2025	9 762	9 664	9 664
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 3,518 %, 14 mai 2025	5 000	4 936	4 936
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 3,476 %, 18 juin 2025	10 000	9 840	9 840
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, papier commercial, 3,654 %, 29 janv. 2025	8 000	7 978	7 978
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, papier commercial, 3,625 %, 30 janv. 2025	22 000	21 937	21 937
Innovation Federal Credit Union, billets de dépôt au porteur, 3,725 %, 22 janv. 2025	5 000	4 989	4 989
Innovation Federal Credit Union, billets de dépôt au porteur, 3,726 %, 22 janv. 2025	8 000	7 983	7 983
Innovation Federal Credit Union, billets de dépôt au porteur, 3,617 %, 21 févr. 2025	10 000	9 950	9 950
Innovation Federal Credit Union, billets de dépôt au porteur, 3,348 %, 24 mars 2025	10 000	9 925	9 925
Inter Pipeline (Corridor) Inc., papier commercial, 4,147 %, 10 janv. 2025	5 000	4 995	4 995
Inter Pipeline (Corridor) Inc., papier commercial, 3,951 %, 17 janv. 2025	14 000	13 976	13 976
Inter Pipeline (Corridor) Inc., papier commercial, 3,883 %, 21 janv. 2025	5 500	5 488	5 488
Inter Pipeline (Corridor) Inc., papier commercial, 3,416 %, 23 janv. 2025	5 000	4 990	4 990
Inter Pipeline (Corridor) Inc., papier commercial, 3,744 %, 7 févr. 2025	16 000	15 939	15 939

## Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2024 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Titres (suite)	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Inter Pipeline (Corridor) Inc., papier commercial, 3,683 %, 18 févr. 2025	7 600	7 563	7 563
Inter Pipeline (Corridor) Inc., papier commercial, 3,399 %, 24 févr. 2025	14 000	13 930	13 930
Inter Pipeline (Corridor) Inc., papier commercial, 3,676 %, 28 févr. 2025	4 000	3 977	3 977
Inter Pipeline (Corridor) Inc., papier commercial, 3,538 %, 6 mars 2025	4 800	4 770	4 770
Inter Pipeline (Corridor) Inc., papier commercial, 3,537 %, 11 mars 2025	6 250	6 208	6 208
King Street Funding Trust, papier commercial, 3,457 %, 6 janv. 2025	4 075	4 073	4 073
King Street Funding Trust, papier commercial, 4,374 %, 7 févr. 2025	5 000	4 978	4 978
King Street Funding Trust, papier commercial, 4,356 %, 18 févr. 2025	3 000	2 983	2 983
King Street Funding Trust, papier commercial, 4,357 %, 19 févr. 2025	5 000	4 971	4 971
King Street Funding Trust, papier commercial, 4,347 %, 24 févr. 2025	8 000	7 949	7 949
King Street Funding Trust, papier commercial, 4,163 %, 10 mars 2025	4 250	4 217	4 217
King Street Funding Trust, papier commercial, 3,734 %, 28 mars 2025	10 000	9 912	9 912
King Street Funding Trust, papier commercial, 3,943 %, 1 avr. 2025	15 000	14 855	14 855
King Street Funding Trust, papier commercial, 3,981 %, 2 avr. 2025	27 000	26 733	26 733
King Street Funding Trust, papier commercial, 3,713 %, 7 avr. 2025	5 000	4 951	4 951
King Street Funding Trust, papier commercial, 4,010 %, 7 avr. 2025	18 000	17 811	17 811
King Street Funding Trust, papier commercial, 3,828 %, 14 avr. 2025	11 000	10 881	10 881
King Street Funding Trust, papier commercial, 3,837 %, 14 avr. 2025	15 000	14 838	14 838
King Street Funding Trust, papier commercial, 3,808 %, 16 avr. 2025	5 000	4 945	4 945
King Street Funding Trust, papier commercial, 3,390 %, 17 juin 2025	5 500	5 415	5 415
Lakeshore Trust, papier commercial, 4,336 %, 26 févr. 2025	4 000	3 973	3 973
Lakeshore Trust, papier commercial, 4,308 %, 4 mars 2025	9 150	9 083	9 083
Lakeshore Trust, papier commercial, 4,038 %, 25 mars 2025	3 350	3 319	3 319
Lakeshore Trust, papier commercial, 3,990 %, 1 avr. 2025	15 000	14 853	14 853
Lakeshore Trust, papier commercial, 3,684 %, 15 avr. 2025	5 000	4 948	4 948
Lakeshore Trust, papier commercial, 3,934 %, 15 avr. 2025	5 200	5 142	5 142
Lakeshore Trust, papier commercial, 3,694 %, 22 avr. 2025	5 000	4 944	4 944
Lakeshore Trust, papier commercial, 3,555 %, 5 juin 2025	10 000	9 849	9 849
Lakeshore Trust, papier commercial, 3,536 %, 6 juin 2025	18 000	17 729	17 729
Lakeshore Trust, papier commercial, 3,420 %, 2 juill. 2025	6 100	5 996	5 996
Régie de l'hydroélectricité du Manitoba, papier commercial, 3,555 %, 2 janv. 2025	10 000	9 999	9 999
Régie de l'hydroélectricité du Manitoba, papier commercial, 3,268 %, 14 janv. 2025	10 000	9 988	9 988
Régie de l'hydroélectricité du Manitoba, papier commercial, 3,311 %, 21 janv. 2025	15 000	14 973	14 973
Régie de l'hydroélectricité du Manitoba, papier commercial, 3,255 %, 28 janv. 2025	30 000	29 928	29 928
Banque Manuvie du Canada, acceptations bancaires, 4,530 %, 7 janv. 2025	10 900	10 892	10 892
Banque Manuvie du Canada, acceptations bancaires, 3,567 %, 3 févr. 2025	17 375	17 319	17 319
Banque Manuvie du Canada, acceptations bancaires, 4,209 %, 3 févr. 2025	16 000	15 939	15 939

## Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2024 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Titres (suite)	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Banque Manuvie du Canada, acceptations bancaires, 4,096 %, 4 févr. 2025	6 000	5 977	5 977
Banque Manuvie du Canada, acceptations bancaires, 4,096 %, 12 févr. 2025	5 000	4 976	4 976
Banque Manuvie du Canada, acceptations bancaires, 3,493 %, 14 févr. 2025	7 000	6 971	6 971
Banque Manuvie du Canada, acceptations bancaires, 3,479 %, 19 févr. 2025	4 000	3 981	3 981
Banque Manuvie du Canada, acceptations bancaires, 4,016 %, 3 mars 2025	10 000	9 933	9 933
Banque Manuvie du Canada, acceptations bancaires, 3,934 %, 5 mars 2025	20 000	19 865	19 865
Banque Manuvie du Canada, acceptations bancaires, 3,866 %, 7 mars 2025	5 000	4 966	4 966
Banque Manuvie du Canada, acceptations bancaires, 3,893 %, 10 mars 2025	9 500	9 431	9 431
Banque Manuvie du Canada, acceptations bancaires, 3,401 %, 2 mai 2025	4 995	4 939	4 939
Banque Manuvie du Canada, acceptations bancaires, 3,294 %, 5 juin 2025	5 000	4 930	4 930
Banque Manuvie du Canada, acceptations bancaires, 3,177 %, 9 juin 2025	7 250	7 150	7 150
Merit Trust, papier commercial, 3,779 %, 22 avr. 2025	5 000	4 943	4 943
Nestlé Capital Canada Ltd., papier commercial, 3,251 %, 14 janv. 2025	23 730	23 703	23 703
Nestlé Capital Canada Ltd., papier commercial, 3,253 %, 16 janv. 2025	10 000	9 987	9 987
Nestlé Capital Canada Ltd., papier commercial, 3,206 %, 4 févr. 2025	30 000	29 911	29 911
North West Redwater Partnership, papier commercial, 3,745 %, 7 janv. 2025	9 750	9 744	9 744
North West Redwater Partnership, papier commercial, 3,729 %, 8 janv. 2025	6 000	5 996	5 996
North West Redwater Partnership, papier commercial, 3,650 %, 10 janv. 2025	5 000	4 996	4 996
North West Redwater Partnership, papier commercial, 3,695 %, 14 janv. 2025	9 000	8 988	8 988
North West Redwater Partnership, papier commercial, 3,677 %, 16 janv. 2025	24 000	23 964	23 964
North West Redwater Partnership, papier commercial, 3,512 %, 21 janv. 2025	20 000	19 962	19 962
Ontario Teachers' Finance Trust, papier commercial, 3,991 %, 3 mars 2025	5 000	4 967	4 967
Ontario Teachers' Finance Trust, papier commercial, 3,992 %, 3 mars 2025	10 000	9 933	9 933
Ontario Teachers' Finance Trust, papier commercial, 3,885 %, 5 mars 2025	5 650	5 612	5 612
Ontario Teachers' Finance Trust, papier commercial, 3,421 %, 24 avr. 2025	12 000	11 873	11 873

## Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2024 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Titres (suite)	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Ontario Teachers' Finance Trust, papier commercial, 3,284 %, 3 juin 2025	10 000	9 863	9 863
PACCAR Financial Ltd., papier commercial, 3,294 %, 9 janv. 2025	7 250	7 245	7 245
PACCAR Financial Ltd., papier commercial, 3,294 %, 21 janv. 2025	10 000	9 982	9 982
Plaza Trust, papier commercial, 4,718 %, 2 janv. 2025	5 400	5 399	5 399
Plaza Trust, papier commercial, 4,328 %, 27 févr. 2025	5 000	4 966	4 966
Plaza Trust, papier commercial, 3,990 %, 28 mars 2025	5 400	5 349	5 349
Plaza Trust, papier commercial, 3,999 %, 31 mars 2025	5 400	5 347	5 347
Plaza Trust, papier commercial, 3,990 %, 3 avr. 2025	5 600	5 544	5 544
Plaza Trust, papier commercial, 3,988 %, 7 avr. 2025	6 700	6 630	6 630
Plaza Trust, papier commercial, 3,777 %, 25 avr. 2025	7 400	7 313	7 313
Plaza Trust, papier commercial, 3,634 %, 14 mai 2025	4 000	3 947	3 947
Plaza Trust, papier commercial, 3,652 %, 27 mai 2025	3 500	3 449	3 449
Plaza Trust, papier commercial, 3,421 %, 18 juin 2025	30 000	29 529	29 529
Plaza Trust, papier commercial, 3,457 %, 23 juin 2025	10 000	9 837	9 837
Prime Trust, papier commercial, 4,271 %, 4 mars 2025	10 000	9 928	9 928
Prime Trust, papier commercial, 3,884 %, 14 avr. 2025	9 887	9 779	9 779
Prime Trust, papier commercial, 3,778 %, 22 avr. 2025	6 100	6 030	6 030
Prime Trust, papier commercial, 3,667 %, 13 mai 2025	10 000	9 868	9 868
Prime Trust, papier commercial, 3,672 %, 20 mai 2025	4 000	3 944	3 944
Prime Trust, papier commercial, 3,644 %, 27 mai 2025	5 000	4 927	4 927
Prime Trust, papier commercial, 3,401 %, 11 juin 2025	10 000	9 850	9 850
Pure Grove Funding, papier commercial, 4,730 %, 7 janv. 2025	15 000	14 988	14 988
Pure Grove Funding, papier commercial, 4,425 %, 28 janv. 2025	10 600	10 565	10 565
Pure Grove Funding, papier commercial, 4,249 %, 5 mars 2025	9 600	9 530	9 530
Pure Grove Funding, papier commercial, 4,212 %, 11 mars 2025	5 000	4 960	4 960
Pure Grove Funding, papier commercial, 3,634 %, 28 mai 2025	10 000	9 854	9 854
Pure Grove Funding, papier commercial, 3,420 %, 12 juin 2025	10 000	9 849	9 849
Reliant Trust, papier commercial, 4,479 %, 4 févr. 2025	5 500	5 477	5 477
Reliant Trust, papier commercial, 4,394 %, 10 févr. 2025	4 450	4 429	4 429
Reliant Trust, papier commercial, 4,010 %, 10 avr. 2025	5 000	4 946	4 946
Reliant Trust, papier commercial, 3,431 %, 9 juin 2025	5 000	4 925	4 925
Reliant Trust, papier commercial, 3,401 %, 11 juin 2025	11 000	10 835	10 835
Banque Royale du Canada, reçus de dépôt à terme, 3,209 %, 2 janv. 2025	9 000	9 001	9 001
Banque Royale du Canada, acceptations bancaires, 3,652 %, 3 avr. 2025	4 975	4 929	4 929
SAFE Trust, papier commercial, 4,509 %, 23 janv. 2025	12 400	12 366	12 366
SAFE Trust, papier commercial, 4,506 %, 4 févr. 2025	10 000	9 958	9 958
SAFE Trust, papier commercial, 4,336 %, 20 févr. 2025	20 000	19 882	19 882
SAFE Trust, papier commercial, 3,934 %, 15 avr. 2025	30 900	30 555	30 555
SOUND Trust, papier commercial, 3,923 %, 23 janv. 2025	8 000	7 981	7 981
SOUND Trust, papier commercial, 4,509 %, 23 janv. 2025	15 000	14 959	14 959
SOUND Trust, papier commercial, 4,366 %, 4 févr. 2025	25 000	24 899	24 899
SOUND Trust, papier commercial, 4,366 %, 7 févr. 2025	8 000	7 965	7 965
SOUND Trust, papier commercial, 4,125 %, 14 mars 2025	9 000	8 927	8 927
SOUND Trust, papier commercial, 3,450 %, 17 mars 2025	4 000	3 972	3 972
SOUND Trust, papier commercial, 3,834 %, 21 avr. 2025	6 350	6 277	6 277
SOUND Trust, papier commercial, 3,692 %, 2 mai 2025	10 000	9 878	9 878

## Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2024 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Titres (suite)	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
SOUND Trust, papier commercial, 3,690 %, 8 mai 2025	5 000	4 936	4 936
SOUND Trust, papier commercial, 3,399 %, 18 juin 2025	10 000	9 844	9 844
STABLE Trust, papier commercial, 4,125 %, 14 mars 2025	5 000	4 959	4 959
STABLE Trust, papier commercial, 4,028 %, 21 mars 2025	10 000	9 913	9 913
STABLE Trust, papier commercial, 4,028 %, 11 avr. 2025	5 000	4 945	4 945
STABLE Trust, papier commercial, 3,740 %, 23 avr. 2025	8 000	7 908	7 908
STABLE Trust, papier commercial, 3,401 %, 18 juin 2025	10 000	9 844	9 844
Storm King Funding, papier commercial, 4,680 %, 15 janv. 2025	7 260	7 247	7 247
Storm King Funding, papier commercial, 3,812 %, 25 févr. 2025	17 000	16 903	16 903
Storm King Funding, papier commercial, 4,058 %, 19 mars 2025	8 200	8 130	8 130
Storm King Funding, papier commercial, 3,990 %, 28 mars 2025	10 000	9 906	9 906
Storm King Funding, papier commercial, 3,988 %, 7 avr. 2025	5 000	4 948	4 948
Storm King Funding, papier commercial, 3,855 %, 16 avr. 2025	3 200	3 165	3 165
Storm King Funding, papier commercial, 3,703 %, 24 avr. 2025	14 400	14 235	14 235
SURE Trust, papier commercial, 3,824 %, 27 janv. 2025	8 000	7 978	7 978
SURE Trust, papier commercial, 4,318 %, 21 févr. 2025	10 800	10 735	10 735
SURE Trust, papier commercial, 3,980 %, 3 avr. 2025	5 000	4 950	4 950
SURE Trust, papier commercial, 3,834 %, 21 avr. 2025	10 700	10 577	10 577
SURE Trust, papier commercial, 3,740 %, 23 avr. 2025	5 000	4 943	4 943
SURE Trust, papier commercial, 3,662 %, 7 mai 2025	20 000	19 748	19 748
SURE Trust, papier commercial, 3,624 %, 29 mai 2025	10 000	9 853	9 853
Groupe TMX Limitée, papier commercial, 3,468 %, 14 janv. 2025	20 000	19 975	19 975
La Banque Toronto-Dominion, billets de dépôt au porteur, 3,248 %, 21 janv. 2025	10 000	9 982	9 982
La Banque Toronto-Dominion, billets de dépôt au porteur, 3,807 %, 13 mars 2025	1 304	1 294	1 294
Toyota Crédit Canada Inc., papier commercial, 4,789 %, 3 janv. 2025	6 085	6 083	6 083
Toyota Crédit Canada Inc., papier commercial, 4,797 %, 6 janv. 2025	5 000	4 997	4 997
Toyota Crédit Canada Inc., papier commercial, 4,756 %, 29 janv. 2025	5 000	4 982	4 982
Toyota Crédit Canada Inc., papier commercial, 4,744 %, 5 févr. 2025	3 000	2 986	2 986
Toyota Crédit Canada Inc., papier commercial, 4,764 %, 19 févr. 2025	10 000	9 936	9 936
Toyota Crédit Canada Inc., papier commercial, 4,083 %, 19 mars 2025	7 100	7 039	7 039
Toyota Crédit Canada Inc., papier commercial, 3,869 %, 28 mai 2025	5 000	4 922	4 922
Toyota Crédit Canada Inc., papier commercial, 3,397 %, 30 juin 2025	6 293	6 188	6 188
Toyota Crédit Canada Inc., papier commercial, 3,327 %, 30 juill. 2025	9 700	9 515	9 515
Zeus Receivables Trust, papier commercial, 4,748 %, 8 janv. 2025	16 150	16 135	16 135
Zeus Receivables Trust, papier commercial, 4,700 %, 14 janv. 2025	10 000	9 983	9 983
Zeus Receivables Trust, papier commercial, 4,470 %, 29 janv. 2025	20 000	19 932	19 932
Zeus Receivables Trust, papier commercial, 4,356 %, 21 févr. 2025	10 000	9 939	9 939
Zeus Receivables Trust, papier commercial, 4,030 %, 26 mars 2025	19 000	18 824	18 824
Zeus Receivables Trust, papier commercial, 3,778 %, 22 avr. 2025	23 300	23 033	23 033
Zeus Receivables Trust, papier commercial, 3,644 %, 15 mai 2025	10 000	9 867	9 867
		2 346 883	2 346 883
<b>Total des titres du marché monétaire — 96,6 %</b>		<b>2 646 598</b>	<b>2 646 598</b>

## Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2024 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Titres (suite)	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
<b>OBLIGATIONS ET DÉBENTURES</b>			
<i>Obligations et débentures de sociétés — 3,8 %</i>			
La Banque de Nouvelle-Écosse, billets, premier rang, non garantis, taux variable, 24 mars 2025	5 000	5 000	5 000
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, 27 juin 2025	5 000	5 000	5 000
BMW Canada Inc., série X, billets, premier rang, non garantis, 0,990 %, 14 janv. 2025	7 000	6 993	6 993
Banque Canadienne Impériale de Commerce, billets de dépôt, premier rang, non garantis, taux variable, 27 mars 2025	8 000	8 000	8 000
Banque Canadienne Impériale de Commerce, billets de dépôt, non garantis, 3,300 %, 26 mai 2025	11 000	10 961	10 961
Banque Canadienne Impériale de Commerce, billets, premier rang, non garantis, taux variable, 13 juin 2025	5 000	5 000	5 000
CARDS II Trust, série A, billets, garantis, 4,331 %, 15 mai 2025	27 000	27 049	27 049
Banque HSBC Canada, billets de dépôt, premier rang, non garantis, 3,403 %, 24 mars 2025	5 000	4 986	4 986
John Deere Financial Inc., billets, premier rang, non garantis, 2,410 %, 14 janv. 2025	5 000	4 996	4 996
Banque Nationale du Canada, billets à moyen terme, premier rang, non garantis, taux variable, 24 janv. 2025	5 000	5 000	5 000
Banque Nationale du Canada, billets, premier rang, non garantis, taux variable, 20 oct. 2025	6 000	6 000	6 000
Banque Royale du Canada, billets de dépôt, premier rang, non garantis, taux variable, 21 mars 2025	10 000	10 000	10 000
Banque Royale du Canada, billets de dépôt, premier rang, non garantis, taux variable, 12 nov. 2025	5 000	5 000	5 000
		103 985	103 985
<b>Total des obligations et débentures — 3,8 %</b>		<b>103 985</b>	<b>103 985</b>
<b>Total du portefeuille de placements — 100,4 %</b>		<b>2 750 583</b>	<b>2 750 583</b>
<b>Autres actifs, moins les passifs — (0,4) %</b>			<b>(11 178)</b>
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES — 100,0 %</b>			<b>2 739 405</b>

# Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

## Notes annexes

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2024

### 1. Le Portefeuille

Le Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien (le « Portefeuille ») est un fonds commun de placement à capital variable constitué en fiducie selon les lois de la province d'Ontario, régi par une déclaration de fiducie dont la plus récente mise à jour date du 8 juillet 2016. BMO Gestion privée de placements inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire du Portefeuille. L'adresse du siège social du Portefeuille est le 1 First Canadian Place, 41st Floor, Toronto (Ontario), M5X 1A1.

L'état de la situation financière et les notes annexes de chacun des Portefeilles sont en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, le tableau des flux de trésorerie et les notes annexes portent sur les périodes closes le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023.

Le mot « période » fait référence à un exercice complet.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 4 mars 2025.

Au titre de l'audit des états financiers réalisé pour les fonds communs de placement constituant des entités d'intérêt public gérés par BMO Gestion privée de placements inc., les frais payés ou à verser à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. et à d'autres cabinets du réseau PwC totalisent 101 \$. Les frais pour les autres services sont de 0 \$.

### 2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations présentées dans les états financiers en introduisant de nouvelles prescriptions, qui comprennent de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global et des indications plus pertinentes sur la manière d'organiser les informations. La norme IFRS 18 remplace la norme IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme entre en vigueur pour les

exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, mais une application anticipée est permise. Le gestionnaire est en train d'évaluer l'incidence de ces nouvelles exigences.

### 3. Informations significatives sur les méthodes comptables

#### Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement du Portefeuille et évalués à la juste valeur.

Le Portefeuille classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque le Portefeuille devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par le Portefeuille. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts rachetables en circulation du Portefeuille, qui sont des instruments remboursables au gré du porteur, ouvrent droit à une obligation contractuelle de distribution annuelle, par le Portefeuille, de tout revenu net et de gains en capital nets réalisés. Cette distribution annuelle peut être versée en espèces au gré du porteur de parts; l'option de rachat permanente n'est donc pas la seule obligation contractuelle relative aux parts rachetables. Par conséquent, les parts du Portefeuille ne répondent pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations du Portefeuille relatives à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (« actif net ») sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur de rachat.

#### Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode

## Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

---

### Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2024

---

du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

#### Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Des processus sont en place pour évaluer quotidiennement la juste valeur des actions négociées dans les pays hors Amérique du Nord, pour éviter les cours périmés et pour tenir compte, entre autres, des événements importants intervenus après la clôture d'un marché étranger.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières, des placements à court terme et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, ou tout autre cours lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Le Portefeuille peut conclure, directement ou indirectement, des contrats de change à terme à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par le Portefeuille correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa valeur d'origine.

Les contrats à terme normalisés sont des ententes financières visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix fixé d'avance et à une date future prédéterminée. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui découlerait du dénouement de la position à la date d'évaluation. La variation de cette valeur à chaque date d'évaluation est constatée à titre de « Revenu (perte) sur les dérivés

» à l'état du résultat global. Des bons du Trésor ou des liquidités sont détenus à titre de marge pour les contrats à terme normalisés.

Les contrats de swap sur défaillance sont des ententes visant le transfert du risque de crédit d'une partie, l'acheteur de la protection, à une autre partie, le vendeur de la protection. Le Portefeuille, à titre de vendeur de la protection, est tenu de payer la valeur notionnelle, ou tout autre montant convenu, à l'acheteur de la protection en cas de défaillance d'un tiers. En échange, le Portefeuille reçoit de la contrepartie une série de paiements périodiques pendant la durée du contrat, dans la mesure où aucune défaillance ne survient. Si aucune défaillance ne survient, le Portefeuille conserve la série de paiements et n'a aucune obligation de règlement.

Certains titres ou de la trésorerie peuvent être désignés comme garantie ou marge, selon les termes de l'entente, dans le but de fournir des actifs de valeur en cas de défaut, de faillite ou d'insolvabilité.

Le Portefeuille, à titre d'acheteur de la protection, reçoit du vendeur la valeur notionnelle ou le montant convenu en cas de défaillance d'un tiers. En échange, le Portefeuille verse à la contrepartie une série de paiements périodiques pendant la durée du contrat, dans la mesure où aucune défaillance ne survient.

Les contrats de swap sur défaillance sont évalués quotidiennement à la juste valeur selon les cotations obtenues auprès de sources indépendantes. Les primes versées ou reçues, le cas échéant, sont comptabilisées au poste « Gain (perte) net réalisé » à l'état du résultat global. Le montant net des paiements périodiques est comptabilisé quotidiennement et est constaté à titre de « Revenu (perte) sur les dérivés » à l'état du résultat global.

Les bons de souscription non cotés, le cas échéant, sont évalués en fonction d'un modèle d'établissement des cours prenant en compte des facteurs comme la valeur de marché du titre sous-jacent, le prix d'exercice et les conditions du bon de souscription.

Lorsque le cours d'un titre ne peut être obtenu, n'est pas fiable ou ne semble pas refléter la valeur actuelle, le gestionnaire peut déterminer une autre valeur qu'il considère comme juste et raisonnable ou recourir à une technique d'évaluation qui, dans toute la mesure du possible, utilise des données d'entrée et des hypothèses fondées sur des données de marché observables, notamment la volatilité, les titres comparables, la valeur liquidative (fonds négociés en bourse) et d'autres

## Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

---

### Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2024

---

taux ou cours pertinents. Ces techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de flux de trésorerie actualisés, des modèles internes qui reposent sur des données observables ou des comparaisons avec des titres identiques en substance. Dans certains cas, le gestionnaire peut avoir recours à des modèles internes lorsque les données d'entrée ne sont pas des données de marché observables.

#### Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

#### Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les intérêts à recevoir, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer, les distributions à verser et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

#### Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont le Portefeuille détient le contrôle parce qu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables sur son investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur l'entité. Le gestionnaire a déterminé que le Portefeuille est une entité d'investissement et, à ce titre, il comptabilise les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est une entité établie en vertu d'un accord par lequel le Portefeuille exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle le Portefeuille exerce une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (le Portefeuille détient entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités, le cas échéant, ont été classées comme étant à la JVRN.

#### Entités structurées non consolidées

Le gestionnaire a déterminé que les fonds d'investissement dans lesquels le Portefeuille peut investir constituent des entités structurées non

consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'il pourrait détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Le Portefeuille peut investir dans des fonds d'investissement dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds d'investissement au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont créés à partir de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Le Portefeuille ne fournit ni ne s'est engagé à fournir aucun autre soutien financier important ni autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que son placement dans ces dernières.

D'autres informations sur les intérêts du Portefeuille dans des entités structurées non consolidées, le cas échéant, se trouvent à la note 8.

#### Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard

## Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

---

### Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2024

---

desquelles le Portefeuille a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de positions pour lesquelles il n'y a aucun droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation, ou il y a un droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Portefeuille n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net. Le Portefeuille n'était partie à aucune convention cadre de compensation pendant les périodes présentées.

#### Constataion des revenus

Les revenus de dividendes et les distributions provenant des fiducies de placement sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt nominaux des placements portant intérêt.

L'intérêt sur les obligations indexées à l'inflation est fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation. Le rajustement de la valeur nominale est constaté dans les revenus d'intérêts à l'état du résultat global. Si les obligations sont conservées jusqu'à l'échéance, le Portefeuille reçoit, en plus des intérêts, un dernier versement correspondant à la somme de la valeur nominale de l'obligation et de la compensation au titre de l'inflation qui s'est accumulée depuis la date d'émission de l'obligation. Les intérêts sont comptabilisés à chaque date d'évaluation en fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation et sont constatés à titre de « Revenus d'intérêts » à l'état du résultat global.

#### Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle du Portefeuille, au cours du change en vigueur à la fin de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les opérations de placement sont comptabilisés respectivement aux postes « Gain (perte) net réalisé » et « Variation de

la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

#### Prêt de titres

Un Portefeuille peut s'engager dans des opérations de prêt de titres aux termes d'un contrat conclu avec BNY Mellon (l'« agent chargé du prêt de titres »). La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Portefeuille ne peut pas excéder 50 % de sa valeur liquidative. Le Portefeuille reçoit une garantie dont la valeur doit correspondre à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est généralement constituée d'obligations ou de garanties du gouvernement du Canada ou d'une province canadienne, du gouvernement des États-Unis ou d'un de ses organismes, mais peut aussi comprendre des obligations d'autres gouvernements pourvu que leur notation soit adéquate. De plus, dans le cadre du programme, l'agent chargé du prêt de titres et les parties liées au dépositaire du Portefeuille indemnisent entièrement ce dernier advenant tout défaut d'un emprunteur.

Pour les Portefeuilles participant au programme, la valeur globale des titres prêtés et de la garantie détenue au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, ainsi que l'information sur le revenu du Portefeuille tiré du prêt de titres sont indiquées à la note 8, le cas échéant.

Les revenus provenant du prêt de titres, le cas échéant, sont inclus dans l'état du résultat global et constatés en résultat lorsqu'ils sont gagnés. La répartition du revenu tiré du prêt de titres est présentée à la note 8, le cas échéant.

#### Pénalité pour négociation à court terme

Pour décourager les opérations de négociation excessives, le Portefeuille peut, à la seule discrétion du gestionnaire, imposer une pénalité pour négociation à court terme. Cette pénalité est versée directement au Portefeuille et est constatée à titre de « Pénalité pour négociation à court terme » à l'état du résultat global.

#### Augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part », qui figure à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, divisée par le nombre moyen

# Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

---

## Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2024

pondéré de parts en circulation au cours de la période. Se reporter à la note 8 pour plus de renseignements.

### Impôts

Le Portefeuille répond à la définition de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du revenu net imposable du Portefeuille et une part suffisante des gains en capital nets réalisés pour chaque année d'imposition sont versées aux porteurs de parts à titre de distributions, de manière à ce que le Portefeuille n'ait aucun impôt à payer. Le gestionnaire a donc déterminé, en substance, que le Portefeuille n'était pas imposable. Il ne comptabilise donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constate d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Certains pays peuvent assujettir le Portefeuille à des impôts sur les revenus de placement et les gains en capital étrangers. Ces impôts peuvent être retenus à la source ou estimés au moyen de la méthode la plus vraisemblable d'évaluation d'un passif d'impôts incertain aux fins de l'impôt étranger sur les gains en capital. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts étrangers s'y rattachant, ou l'impôt estimé sur les gains en capital, sont présentées à titre de charges dans l'état du résultat global et le passif d'impôt est inclus dans les passifs à payer à l'état de la situation financière. L'estimation pourrait différer considérablement de l'impôt à payer dans le pays étranger.

### Fusions de portefeuilles

Le gestionnaire utilise la méthode de l'acquisition pour la comptabilisation des fusions de portefeuilles. Selon cette méthode, un des Portefeuilles est le portefeuille acquéreur et est appelé « portefeuille maintenu », et l'autre Portefeuille visé par la fusion est appelé « portefeuille abandonné ». Pour déterminer l'acquéreur, le gestionnaire examine des facteurs comme la comparaison de la valeur liquidative relative des portefeuilles et prend en compte certains facteurs comme le maintien des conseillers en placement, des objectifs et pratiques de placement, du type de portefeuille et des frais de gestion et autres charges. Le cas échéant, se reporter à la note 8 pour plus de précisions sur les opérations de fusion de portefeuilles.

### 4. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables du Portefeuille avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les

plus importants établis par le gestionnaire lors de la préparation des états financiers du Portefeuille.

### Jugements comptables :

#### Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les porteurs de parts du Portefeuille sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Le Portefeuille investit dans des titres libellés en dollars canadiens et américains, et dans d'autres devises, le cas échéant. Le rendement du Portefeuille est évalué et présenté aux investisseurs en dollars canadiens. Le gestionnaire considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation du Portefeuille.

#### Classement et évaluation du portefeuille de placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Portefeuille, le gestionnaire est tenu d'évaluer le modèle économique que suit le Portefeuille pour la gestion de ses instruments financiers. Le gestionnaire est aussi tenu de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique du Portefeuille, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Il estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements du Portefeuille. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique du Portefeuille.

### Estimations comptables :

#### Évaluation de la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le gestionnaire a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs du Portefeuille sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

Le Portefeuille peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. La note 3 présente les méthodes utilisées pour établir les estimations ayant servi à déterminer la juste valeur.

# Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

## Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2024

### 5. Parts et transactions sur parts

Les parts rachetables du Portefeuille sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des distributions, le cas échéant, et, au moment du rachat, au remboursement d'une tranche proportionnelle de la valeur liquidative du Portefeuille. Le Portefeuille est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital réalisés, les dividendes et les intérêts. À moins d'indication contraire à la note 8, le Portefeuille n'a aucune restriction ni condition précise en matière de capital pour les souscriptions et rachats de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts rachetables figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Conformément à ses objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 7, le Portefeuille s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant des liquidités suffisantes pour honorer les demandes de rachat, et augmente au besoin ces liquidités en effectuant des emprunts à court terme ou en vendant des placements.

Les parts rachetables du Portefeuille sont offertes en tout temps et peuvent être achetées ou rachetées à la valeur liquidative par part à toute date d'évaluation. Aux fins de souscription ou de rachat, la valeur liquidative par part est calculée en divisant la valeur liquidative du Portefeuille, soit la juste valeur totale des actifs moins les passifs, par le nombre total de parts du Portefeuille en circulation à chaque date d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, aux fins de traitement des transactions sur parts. L'actif net est déterminé conformément aux normes IFRS de comptabilité et peut différer de la valeur liquidative du Portefeuille. Si tel est le cas, un rapprochement est présenté à la note 8.

### 6. Opérations avec des parties liées

#### a) Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion courante du Portefeuille, notamment la gestion du portefeuille de placements, de même que la prestation de services d'administration, tels que les services d'évaluation, la comptabilité et la tenue des registres des porteurs de parts. Il peut assurer lui-même ces services ou conclure des ententes avec des tiers à cet égard. Le gestionnaire ne touche aucune rémunération du Portefeuille pour

ses services. Les porteurs de parts paient plutôt des frais de gestion de placements directement à la Société de fiducie BMO et au gestionnaire, comme convenu par les porteurs de parts, la Société de fiducie BMO et le gestionnaire.

#### b) Frais de service aux porteurs de parts, honoraires de sous-conseillers et autres coûts de transactions du portefeuille

Des membres du groupe du gestionnaire fournissent des services au Portefeuille. Les charges engagées pour l'administration du Portefeuille ont été payées à la Société de fiducie BMO (le « fiduciaire ») et à BMO Gestion d'actifs inc. (l'« agent chargé de la tenue des registres ») et ont été facturées au Portefeuille. Ces frais sont inclus dans le poste « Frais de service aux porteurs de parts » à l'état du résultat global.

Les sous-conseillers (y compris les membres du groupe du gestionnaire, le cas échéant) embauchés par le gestionnaire offrent des conseils et prennent des décisions en matière de placement pour le portefeuille de placements du Portefeuille. Pour ces services, les sous-conseillers sont rémunérés mensuellement par le gestionnaire au nom du Portefeuille. Ces honoraires sont inclus dans le poste « Honoraires de sous-conseillers » à l'état du résultat global. Les honoraires des sous-conseillers inférieurs ou correspondants à 0,15 % de la valeur liquidative du Portefeuille sont absorbés par le gestionnaire.

#### c) Charges du portefeuille

De plus, le Portefeuille paie directement certaines charges d'exploitation, notamment la rémunération et les dépenses des membres du comité d'examen indépendant (CEI) et celles de tout conseiller juridique indépendant ou d'autres conseillers employés par le CEI, les coûts des programmes d'orientation et de formation continue des membres du CEI et les coûts et dépenses associés aux réunions du CEI.

#### d) Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille

Le Portefeuille peut exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, ou par l'entremise de celui-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Les frais sont inclus dans le poste « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global. Se reporter à la note 8 pour connaître les frais relatifs aux parties liées imputés au Portefeuille pendant les périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023.

# Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

## Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2024

### e) Autres opérations avec des parties liées

De temps à autre, le gestionnaire peut conclure, au nom du Portefeuille, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au gestionnaire. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de Banque de Montréal, y compris, sans s'y limiter, BMO Asset Management Corp., BMO Gestion d'actifs inc., BMO Investissements Inc., BMO Ligne d'action Inc., BMO Nesbitt Burns Inc., Société de fiducie BMO ou d'autres fonds d'investissement offerts par des membres du groupe de la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres auprès ou par l'entremise des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion d'instruments dérivés dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts ou d'actions d'autres fonds d'investissement offerts par des membres du groupe de la Banque de Montréal ou la prestation de services au gestionnaire.

### 7. Risques liés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Portefeuille est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de marché), le risque de crédit et le risque de liquidité. Dans le tableau relatif à la concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques du Portefeuille décrit les moyens utilisés pour assurer la conformité aux directives en matière de placement.

Le gestionnaire gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement du Portefeuille en employant et en supervisant des gestionnaires de portefeuille professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les positions du Portefeuille et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsque le Portefeuille investit dans d'autres fonds d'investissement, il peut être indirectement exposé aux risques liés aux instruments financiers de ce ou ces fonds d'investissement, selon leurs objectifs

de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds d'investissement est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent aux fonds d'investissement.

### a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle du Portefeuille varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Portefeuille au moment de l'établissement de la juste valeur. Le Portefeuille peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire son exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de prix et non du risque de change. Toutefois, le gestionnaire surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises. L'exposition du Portefeuille au risque de change, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

### b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements du Portefeuille portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Portefeuille est principalement exposé au risque de taux d'intérêt du fait de ses placements dans des titres de créance (comme les obligations, les titres du marché monétaire, les placements à court terme et les débetures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt. L'exposition du Portefeuille au risque de taux d'intérêt, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

### c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court

## Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

---

### Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2024

---

terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché. L'exposition du Portefeuille à l'autre risque de marché, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

#### d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent du Portefeuille sur les obligations contractuelles conclues avec la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable. L'exposition du Portefeuille au risque de crédit, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

Le Portefeuille peut conclure des opérations de prêt de titres avec des contreparties autorisées. Le risque de crédit associé à ces opérations est minime étant donné que toutes les contreparties ont une notation approuvée suffisante et que la valeur de marché de la garantie détenue par le Portefeuille doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, comme il est indiqué à la note 8, s'il y a lieu.

#### e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Portefeuille se trouve principalement dans les rachats de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Le Portefeuille investit principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, il conserve suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir son niveau de liquidité. Le Portefeuille peut, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. Le gestionnaire surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative du Portefeuille afin de s'assurer que cette proportion ne dépasse pas le plafond réglementaire et qu'elle n'a aucune incidence importante sur la liquidité nécessaire pour faire face aux obligations financières du Portefeuille.

## Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

### Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2024

### 8. Information spécifique au Portefeuille

#### a) Information sur le Portefeuille et évolution des parts

Le Portefeuille est entré en activité le 15 mai 1997.

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	226 262	208 405
Émises contre trésorerie	675 855	550 375
Émises au réinvestissement de distributions	10 624	8 616
Rachetées durant la période	(638 801)	(541 134)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	273 940	226 262

#### b) Rapprochement de la valeur liquidative et de l'actif net

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par part du Portefeuille et son actif net par part calculé conformément aux normes IFRS de comptabilité.

#### c) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	118 406	97 661
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	247 463	196 775
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>	<b>0,48</b>	<b>0,50</b>

#### d) Impôts sur le revenu

À la fin de l'année d'imposition terminée le 31 décembre 2024, il n'y avait aucun report de perte en capital ou de perte autre qu'en capital.

#### e) Opérations avec des parties liées

*Services aux porteurs de parts*

Les frais à payer aux parties liées pour les services aux porteurs de parts sont les suivants :

Périodes closes les	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Services aux porteurs de parts (\$)	358	340

*Commissions de courtage et accords de paiement indirect*

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Portefeuille au cours des périodes closes les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023.

#### f) Risques liés aux instruments financiers

L'objectif du Portefeuille consiste à assurer la liquidité et un niveau élevé de revenu d'intérêts et à préserver le capital investi. Le Portefeuille investit surtout dans des titres de créance à court terme de grande qualité et à faible risque émis par des autorités gouvernementales et des sociétés canadiennes, comme les bons du Trésor, les acceptations bancaires, les obligations, les titres adossés à des créances mobilières et le papier commercial.

Aucun changement ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Portefeuille n'a eu lieu au cours de la période.

*Risque de change*

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Portefeuille n'était pas exposé au risque de change, car il était pleinement investi dans des titres canadiens.

*Risque de taux d'intérêt*

Au 31 décembre 2024, 100,4 % (99,9 % au 31 décembre 2023) de l'actif net du Portefeuille était investi dans des titres de créance dont le terme à courir ou la date de rajustement du taux était à moins d'un an. Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, la sensibilité du Portefeuille au risque de taux d'intérêt, établie d'après la durée pondérée du portefeuille, n'était pas significative.

*Autre risque de marché*

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Portefeuille était peu exposé à l'autre risque de marché, car il était pleinement investi dans des titres à revenu fixe.

*Risque de crédit*

Le tableau ci-après résume l'exposition du Portefeuille au risque de crédit selon les notations.

## Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

### Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2024

Notation	% de l'actif net aux	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023
R-1 Élevé	43,1	52,5
R-1 Moyen	15,4	16,6
R-1 Faible	38,1	28,1
AAA	2,5	2,7
AA	0,7	—
A	0,6	—
B	—	—
<b>Total</b>	<b>100,4</b>	<b>99,9</b>

### Prêt de titres

Une partie de l'actif du Portefeuille était consacrée à des opérations de prêt de titres au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, comme suit :

	Valeur globale des titres prêtés (\$)	Valeur globale de la garantie de prêt (\$)
31 décembre 2024	2 029	2 137
31 décembre 2023	—	—

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre le montant brut généré par les opérations de prêt de titres et le revenu tiré de ces opérations pour les périodes closes le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023 :

Périodes closes les	31 déc. 2024		31 déc. 2023	
	Montant	% du revenu brut tiré du prêt de titres	Montant	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	2	100,0	6	100,0
Retenues d'impôts	—	—	—	—
	2	100,0	6	100,0
Paiement aux agents chargés du prêt de titres	0	18,9	2	30,0
Revenu net tiré du prêt de titres	2	81,1	4	70,0

### Risque de concentration

Le risque de concentration du Portefeuille est résumé dans le tableau ci-après.

Aux	31 déc. 2024	31 déc. 2023
<b>Titres du marché monétaire</b>		
Provincial	4,1 %	0,4 %
Municipal	6,8 %	5,5 %
Sociétés	85,7 %	91,3 %
<b>Obligations et débetures</b>		
Obligations et débetures de sociétés	3,8 %	2,3 %
Titres adossés à des créances mobilières	— %	0,4 %
<b>Autres actifs, moins les passifs</b>	<b>(0,4) %</b>	<b>0,1 %</b>
	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

### g) Hiérarchie des justes valeurs

Le Portefeuille classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques. Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles. Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par le gestionnaire en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres. Les tableaux ci-après fournissent l'information pertinente.

Au 31 déc. 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Titres de créance	—	2 750 583	—	2 750 583

Au 31 déc. 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Titres de créance	—	2 259 661	—	2 259 661

### Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux durant les périodes.

## Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

### Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2024

#### h) Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille des investissements dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après :

Aux	Valeur comptable		Valeur comptable	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Banner Trust, papier commercial, 5,400 %, 25 janv. 2024	-	8 968	-	4 958
Banner Trust, papier commercial, 5,401 %, 4 mars 2024	-	11 715	-	6 899
Banner Trust, papier commercial, 5,363 %, 6 mars 2024	-	19 809	-	9 841
Banner Trust, papier commercial, 5,477 %, 2 avr. 2024	-	4 931	-	-
Banner Trust, papier commercial, 4,271 %, 4 mars 2025	11 541	-	21 919	-
Banner Trust, papier commercial, 4,158 %, 7 mars 2025	20 324	-	28 637	-
Banner Trust, papier commercial, 4,038 %, 20 mars 2025	18 836	-	34 854	-
Banner Trust, papier commercial, 4,030 %, 24 mars 2025	4 658	-	6 960	-
Banner Trust, papier commercial, 3,980 %, 2 avr. 2025	4 951	-	5 962	-
Banner Trust, papier commercial, 3,545 %, 5 juin 2025	5 910	-	4 963	-
Banner Trust, papier commercial, 3,545 %, 6 juin 2025	9 849	-	4 964	-
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 5,289 %, 3 janv. 2024	-	14 996	4 410	-
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 5,304 %, 3 janv. 2024	-	18 195	5 447	-
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 5,332 %, 3 janv. 2024	-	5 998	4 933	-
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 5,329 %, 10 janv. 2024	-	8 988	4 928	-
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 5,349 %, 1 <sup>er</sup> févr. 2024	-	14 932	5 909	-
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 5,347 %, 5 févr. 2024	-	24 474	10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-
			10 338	-
			27 049	-
			4 928	-
			5 909	-

## Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

### Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2024

Aux	Valeur comptable		Aux	Valeur comptable	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023		31 déc. 2024	31 déc. 2023
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 5,319 %, 1 <sup>er</sup> févr. 2024	-	14 181	King Street Funding Trust, papier commercial, 5,288 %, 5 janv. 2024	-	4 997
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 5,421 %, 2 févr. 2024	-	8 542	King Street Funding Trust, papier commercial, 5,347 %, 19 janv. 2024	-	9 974
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 5,316 %, 12 févr. 2024	-	5 039	King Street Funding Trust, papier commercial, 5,366 %, 7 févr. 2024	-	4 973
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 5,280 %, 5 mars 2024	-	9 637	King Street Funding Trust, papier commercial, 5,402 %, 8 févr. 2024	-	9 944
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 5,402 %, 22 mars 2024	-	5 414	King Street Funding Trust, papier commercial, 5,320 %, 28 févr. 2024	-	4 958
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 5,382 %, 1 <sup>er</sup> avr. 2024	-	6 008	King Street Funding Trust, papier commercial, 5,278 %, 4 mars 2024	-	4 954
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 5,369 %, 9 avr. 2024	-	5 856	King Street Funding Trust, papier commercial, 5,421 %, 4 mars 2024	-	12 878
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 4,506 %, 7 janv. 2025	11 327	-	King Street Funding Trust, papier commercial, 5,384 %, 13 mars 2024	-	6 926
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 4,469 %, 22 janv. 2025	5 820	-	King Street Funding Trust, papier commercial, 5,352 %, 4 avr. 2024	-	5 819
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 4,351 %, 5 févr. 2025	18 477	-	King Street Funding Trust, papier commercial, 5,350 %, 8 avr. 2024	-	14 784
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 4,324 %, 6 févr. 2025	11 338	-	King Street Funding Trust, papier commercial, 5,352 %, 12 avr. 2024	-	10 343
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 4,129 %, 3 mars 2025	8 129	-	King Street Funding Trust, papier commercial, 3,457 %, 6 janv. 2025	4 073	-
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 3,954 %, 19 mars 2025	15 771	-	King Street Funding Trust, papier commercial, 4,374 %, 7 févr. 2025	4 978	-
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 3,810 %, 1 <sup>er</sup> avr. 2025	19 090	-	King Street Funding Trust, papier commercial, 4,356 %, 18 févr. 2025	2 983	-
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 3,790 %, 8 avr. 2025	9 664	-	King Street Funding Trust, papier commercial, 4,357 %, 19 févr. 2025	4 971	-
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 3,518 %, 14 mai 2025	4 936	-	King Street Funding Trust, papier commercial, 4,347 %, 24 févr. 2025	7 949	-
Glacier Credit Card Trust, papier commercial, 3,476 %, 18 juin 2025	9 840	-	King Street Funding Trust, papier commercial, 4,163 %, 10 mars 2025	4 217	-
Glacier Credit Card Trust, série 2019-1, billets adossés à des créances sur cartes de crédit, premier rang, 2,280 %, 6 juin 2024	-	9 861	King Street Funding Trust, papier commercial, 3,734 %, 28 mars 2025	9 912	-
King Street Funding Trust, papier commercial, 5,332 %, 3 janv. 2024	-	22 993	King Street Funding Trust, papier commercial, 3,943 %, 1 <sup>er</sup> avr. 2025	14 855	-
			King Street Funding Trust, papier commercial, 3,981 %, 2 avr. 2025	26 733	-

## Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

### Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2024

Aux	Valeur comptable		Aux	Valeur comptable	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023		31 déc. 2024	31 déc. 2023
King Street Funding Trust, papier commercial, 3,713 %, 7 avr. 2025	4 951	-	Lakeshore Trust, papier commercial, 3,555 %, 5 juin 2025	9 849	-
King Street Funding Trust, papier commercial, 4,010 %, 7 avr. 2025	17 811	-	Lakeshore Trust, papier commercial, 3,536 %, 6 juin 2025	17 729	-
King Street Funding Trust, papier commercial, 3,828 %, 14 avr. 2025	10 881	-	Lakeshore Trust, papier commercial, 3,420 %, 2 juill. 2025	5 996	-
King Street Funding Trust, papier commercial, 3,837 %, 14 avr. 2025	14 838	-	Merit Trust, papier commercial, 5,400 %, 25 janv. 2024	-	7 523
King Street Funding Trust, papier commercial, 3,808 %, 16 avr. 2025	4 945	-	Merit Trust, papier commercial, 5,421 %, 9 févr. 2024	-	2 983
King Street Funding Trust, papier commercial, 3,390 %, 17 juin 2025	5 415	-	Merit Trust, papier commercial, 5,333 %, 21 mars 2024	-	7 808
Lakeshore Trust, papier commercial, 5,268 %, 2 janv. 2024	-	8 929	Merit Trust, papier commercial, 5,285 %, 16 avr. 2024	-	9 846
Lakeshore Trust, papier commercial, 5,375 %, 24 janv. 2024	-	9 966	Merit Trust, papier commercial, 5,285 %, 22 avr. 2024	-	4 919
Lakeshore Trust, papier commercial, 5,403 %, 1 <sup>er</sup> mars 2024	-	9 316	Merit Trust, papier commercial, 3,779 %, 22 avr. 2025	4 943	-
Lakeshore Trust, papier commercial, 5,401 %, 4 mars 2024	-	4 953	Ontario Teachers' Finance Trust, papier commercial, 5,118 %, 22 avr. 2024	-	12 796
Lakeshore Trust, papier commercial, 5,304 %, 1 <sup>er</sup> avr. 2024	-	7 105	Plaza Trust, papier commercial, 5,331 %, 8 janv. 2024	-	5 494
Lakeshore Trust, papier commercial, 5,301 %, 15 avr. 2024	-	5 908	Plaza Trust, papier commercial, 5,353 %, 10 janv. 2024	-	10 886
Lakeshore Trust, papier commercial, 5,283 %, 29 avr. 2024	-	2 260	Plaza Trust, papier commercial, 5,353 %, 18 janv. 2024	-	15 960
Lakeshore Trust, papier commercial, 4,336 %, 26 févr. 2025	3 973	-	Plaza Trust, papier commercial, 5,349 %, 19 janv. 2024	-	6 483
Lakeshore Trust, papier commercial, 4,308 %, 4 mars 2025	9 083	-	Plaza Trust, papier commercial, 5,375 %, 19 janv. 2024	-	17 952
Lakeshore Trust, papier commercial, 4,038 %, 25 mars 2025	3 319	-	Plaza Trust, papier commercial, 5,249 %, 5 mars 2024	-	4 954
Lakeshore Trust, papier commercial, 3,990 %, 1 <sup>er</sup> avr. 2025	14 853	-	Plaza Trust, papier commercial, 5,249 %, 28 mars 2024	-	5 135
Lakeshore Trust, papier commercial, 3,684 %, 15 avr. 2025	4 948	-	Plaza Trust, papier commercial, 5,303 %, 5 avr. 2024	-	8 876
Lakeshore Trust, papier commercial, 3,934 %, 15 avr. 2025	5 142	-	Plaza Trust, papier commercial, 5,227 %, 15 avr. 2024	-	9 850
Lakeshore Trust, papier commercial, 3,694 %, 22 avr. 2025	4 944	-	Plaza Trust, papier commercial, 5,276 %, 18 avr. 2024	-	4 725

## Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

### Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2024

Aux	Valeur comptable		Aux	Valeur comptable	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023		31 déc. 2024	31 déc. 2023
Plaza Trust, papier commercial, 5,263 %, 22 avr. 2024	-	4 919	Prime Trust, papier commercial, 3,778 %, 22 avr. 2025	6 030	-
Plaza Trust, papier commercial, 5,351 %, 2 mai 2024	-	9 821	Prime Trust, papier commercial, 3,667 %, 13 mai 2025	9 868	-
Plaza Trust, papier commercial, 5,372 %, 22 juill. 2024	-	4 657	Prime Trust, papier commercial, 3,672 %, 20 mai 2025	3 944	-
Plaza Trust, papier commercial, 4,718 %, 2 janv. 2025	5 399	-	Prime Trust, papier commercial, 3,644 %, 27 mai 2025	4 927	-
Plaza Trust, papier commercial, 4,328 %, 27 févr. 2025	4 966	-	Prime Trust, papier commercial, 3,401 %, 11 juin 2025	9 850	-
Plaza Trust, papier commercial, 3,990 %, 28 mars 2025	5 349	-	Pure Grove Funding, papier commercial, 5,375 %, 25 janv. 2024	-	2 989
Plaza Trust, papier commercial, 3,999 %, 31 mars 2025	5 347	-	Pure Grove Funding, papier commercial, 5,303 %, 5 avr. 2024	-	4 931
Plaza Trust, papier commercial, 3,990 %, 3 avr. 2025	5 544	-	Pure Grove Funding, papier commercial, 5,351 %, 2 mai 2024	-	9 821
Plaza Trust, papier commercial, 3,988 %, 7 avr. 2025	6 630	-	Pure Grove Funding, papier commercial, 4,730 %, 7 janv. 2025	14 988	-
Plaza Trust, papier commercial, 3,777 %, 25 avr. 2025	7 313	-	Pure Grove Funding, papier commercial, 4,425 %, 28 janv. 2025	10 565	-
Plaza Trust, papier commercial, 3,634 %, 14 mai 2025	3 947	-	Pure Grove Funding, papier commercial, 4,249 %, 5 mars 2025	9 530	-
Plaza Trust, papier commercial, 3,652 %, 27 mai 2025	3 449	-	Pure Grove Funding, papier commercial, 4,212 %, 11 mars 2025	4 960	-
Plaza Trust, papier commercial, 3,421 %, 18 juin 2025	29 529	-	Pure Grove Funding, papier commercial, 3,634 %, 28 mai 2025	9 854	-
Plaza Trust, papier commercial, 3,457 %, 23 juin 2025	9 837	-	Pure Grove Funding, papier commercial, 3,420 %, 12 juin 2025	9 849	-
Prime Trust, papier commercial, 5,372 %, 18 janv. 2024	-	13 965	Reliant Trust, papier commercial, 5,403 %, 2 févr. 2024	-	4 976
Prime Trust, papier commercial, 5,400 %, 26 janv. 2024	-	2 989	SAFE Trust, papier commercial, 5,326 %, 7 févr. 2024	-	4 973
Prime Trust, papier commercial, 5,324 %, 4 avr. 2024	-	4 438	SAFE Trust, papier commercial, 5,304 %, 13 févr. 2024	-	12 322
Prime Trust, papier commercial, 5,284 %, 29 avr. 2024	-	4 914	SAFE Trust, papier commercial, 5,281 %, 21 févr. 2024	-	22 830
Prime Trust, papier commercial, 4,271 %, 4 mars 2025	9 928	-	SAFE Trust, papier commercial, 5,287 %, 21 mars 2024	-	23 722
Prime Trust, papier commercial, 3,884 %, 14 avr. 2025	9 779	-	SAFE Trust, papier commercial, 5,264 %, 15 avr. 2024	-	9 849

## Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

### Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2024

Aux	Valeur comptable		Aux	Valeur comptable	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023		31 déc. 2024	31 déc. 2023
SAFE Trust, papier commercial, 4,509 %, 23 janv. 2025	12 366	-	STABLE Trust, papier commercial, 5,308 %, 17 janv. 2024	-	6 036
SAFE Trust, papier commercial, 4,506 %, 4 févr. 2025	9 958	-	STABLE Trust, papier commercial, 5,185 %, 22 janv. 2024	-	9 970
SAFE Trust, papier commercial, 4,336 %, 20 févr. 2025	19 882	-	STABLE Trust, papier commercial, 5,298 %, 15 févr. 2024	-	9 935
SAFE Trust, papier commercial, 3,934 %, 15 avr. 2025	30 555	-	STABLE Trust, papier commercial, 5,259 %, 15 mars 2024	-	4 947
SOUND Trust, papier commercial, 5,328 %, 23 janv. 2024	-	7 974	STABLE Trust, papier commercial, 5,298 %, 22 mars 2024	-	8 993
SOUND Trust, papier commercial, 5,325 %, 5 févr. 2024	-	15 918	STABLE Trust, papier commercial, 4,125 %, 14 mars 2025	4 959	-
SOUND Trust, papier commercial, 5,373 %, 8 févr. 2024	-	4 972	STABLE Trust, papier commercial, 4,028 %, 21 mars 2025	9 913	-
SOUND Trust, papier commercial, 5,298 %, 15 févr. 2024	-	14 902	STABLE Trust, papier commercial, 4,028 %, 11 avr. 2025	4 945	-
SOUND Trust, papier commercial, 5,360 %, 12 mars 2024	-	14 200	STABLE Trust, papier commercial, 3,740 %, 23 avr. 2025	7 908	-
SOUND Trust, papier commercial, 3,923 %, 23 janv. 2025	7 981	-	STABLE Trust, papier commercial, 3,401 %, 18 juin 2025	9 844	-
SOUND Trust, papier commercial, 4,509 %, 23 janv. 2025	14 959	-	Storm King Funding, papier commercial, 5,349 %, 19 janv. 2024	-	17 953
SOUND Trust, papier commercial, 4,366 %, 4 févr. 2025	24 899	-	Storm King Funding, papier commercial, 5,373 %, 22 janv. 2024	-	13 558
SOUND Trust, papier commercial, 4,366 %, 7 févr. 2025	7 965	-	Storm King Funding, papier commercial, 5,253 %, 18 mars 2024	-	4 945
SOUND Trust, papier commercial, 4,125 %, 14 mars 2025	8 927	-	Storm King Funding, papier commercial, 5,258 %, 28 mars 2024	-	9 578
SOUND Trust, papier commercial, 3,450 %, 17 mars 2025	3 972	-	Storm King Funding, papier commercial, 5,303 %, 5 avr. 2024	-	4 931
SOUND Trust, papier commercial, 3,834 %, 21 avr. 2025	6 277	-	Storm King Funding, papier commercial, 5,284 %, 29 avr. 2024	-	4 914
SOUND Trust, papier commercial, 3,692 %, 2 mai 2025	9 878	-	Storm King Funding, papier commercial, 4,680 %, 15 janv. 2025	7 247	-
SOUND Trust, papier commercial, 3,690 %, 8 mai 2025	4 936	-	Storm King Funding, papier commercial, 3,812 %, 25 févr. 2025	16 903	-
SOUND Trust, papier commercial, 3,399 %, 18 juin 2025	9 844	-	Storm King Funding, papier commercial, 4,058 %, 19 mars 2025	8 130	-
STABLE Trust, papier commercial, 5,275 %, 8 janv. 2024	-	4 995	Storm King Funding, papier commercial, 3,990 %, 28 mars 2025	9 906	-

## Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

### Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2024

Aux	Valeur comptable		Aux	Valeur comptable	
	31 déc. 2024	31 déc. 2023		31 déc. 2024	31 déc. 2023
Storm King Funding, papier commercial, 3,988 %, 7 avr. 2025	4 948	-	Zeus Receivables Trust, papier commercial, 5,285 %, 22 avr. 2024	-	13 675
Storm King Funding, papier commercial, 3,855 %, 16 avr. 2025	3 165	-	Zeus Receivables Trust, papier commercial, 4,748 %, 8 janv. 2025	16 135	-
Storm King Funding, papier commercial, 3,703 %, 24 avr. 2025	14 235	-	Zeus Receivables Trust, papier commercial, 4,700 %, 14 janv. 2025	9 983	-
SURE Trust, papier commercial, 5,304 %, 22 janv. 2024	-	4 985	Zeus Receivables Trust, papier commercial, 4,470 %, 29 janv. 2025	19 932	-
SURE Trust, papier commercial, 5,323 %, 24 janv. 2024	-	19 933	Zeus Receivables Trust, papier commercial, 4,356 %, 21 févr. 2025	9 939	-
SURE Trust, papier commercial, 5,279 %, 23 févr. 2024	-	9 923	Zeus Receivables Trust, papier commercial, 4,030 %, 26 mars 2025	18 824	-
SURE Trust, papier commercial, 5,360 %, 12 mars 2024	-	10 588	Zeus Receivables Trust, papier commercial, 3,778 %, 22 avr. 2025	23 033	-
SURE Trust, papier commercial, 5,296 %, 1 <sup>er</sup> avr. 2024	-	5 427	Zeus Receivables Trust, papier commercial, 3,644 %, 15 mai 2025	9 867	-
SURE Trust, papier commercial, 3,824 %, 27 janv. 2025	7 978	-	<b>Total</b>	<b>1 238 406</b>	<b>1 015 803</b>
SURE Trust, papier commercial, 4,318 %, 21 févr. 2025	10 735	-	La valeur comptable des titres adossés à des créances hypothécaires et d'autres créances mobilières est comptabilisée à titre de « Placements – Actifs financiers non dérivés » à l'état de la situation financière. Ce montant représente également l'exposition maximale à des pertes à ce jour.		
SURE Trust, papier commercial, 3,980 %, 3 avr. 2025	4 950	-	La variation de la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et d'autres créances mobilières est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.		
SURE Trust, papier commercial, 3,834 %, 21 avr. 2025	10 577	-			
SURE Trust, papier commercial, 3,740 %, 23 avr. 2025	4 943	-			
SURE Trust, papier commercial, 3,662 %, 7 mai 2025	19 748	-			
SURE Trust, papier commercial, 3,624 %, 29 mai 2025	9 853	-			
Zeus Receivables Trust, papier commercial, 5,401 %, 29 janv. 2024	-	19 917			
Zeus Receivables Trust, papier commercial, 5,421 %, 9 févr. 2024	-	26 595			
Zeus Receivables Trust, papier commercial, 5,430 %, 15 févr. 2024	-	9 933			
Zeus Receivables Trust, papier commercial, 5,428 %, 26 févr. 2024	-	19 833			
Zeus Receivables Trust, papier commercial, 5,333 %, 21 mars 2024	-	24 510			

## Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

---

Les états financiers ci-joints ont été préparés par la direction de BMO Gestion privée de placements inc. La direction est responsable des données et des affirmations contenues dans les présents états financiers.

La direction maintient des procédés appropriés pour s'assurer de la production d'informations pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité ») et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables qui, de l'avis de la direction, s'appliquent aux Portefeuilles sont décrites à la note 3 des états financiers.

Il incombe au fiduciaire (Société de fiducie BMO) d'examiner et d'approuver les états financiers et de s'assurer que la direction s'acquitte de ses obligations en matière d'information financière. Le fiduciaire examine les états financiers des Portefeuilles ainsi que l'adéquation des contrôles internes, le processus d'audit et la présentation de l'information financière, de concert avec la direction et l'auditeur externe.

Le cabinet PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur externe des Portefeuilles. L'auditeur a été nommé par le conseil d'administration du gestionnaire et le conseil des fiduciaires, et il ne peut être remplacé qu'avec l'approbation préalable du comité d'examen indépendant et sur préavis de 60 jours aux porteurs de parts. Il a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada pour être en mesure d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de parts et du fiduciaire. Son rapport fait partie intégrante des états financiers.

**Maarten Jansen**  
Chef de la direction  
BMO Gestion privée de placements inc.  
4 mars 2025

**Robert J. Schauer**  
Chef des finances  
Portefeuilles BMO privé  
4 mars 2025

**Gestionnaire**

BMO Gestion privée  
de placements inc.  
1 First Canadian Place  
100 King Street West, 41st Floor  
Toronto (Ontario) M5X 1A1

**Fiduciaire**

Société de fiducie BMO  
1 First Canadian Place  
100 King Street West, 41st Floor  
Toronto (Ontario) M5X 1A1

**Auditeur indépendant**

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
PwC Tower  
18 York Street, Suite 2600  
Toronto (Ontario) M5J 0B2

BMO Gestion privée est le nom de marque du groupe d'exploitation qui comprend la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées qui offre des produits et des services de gestion privée. Les produits et les services ne sont pas tous offerts par toutes les entités juridiques au sein de BMO Gestion privée. Les services bancaires sont offerts par l'entremise de la Banque de Montréal. Les services de gestion de placements, de planification de patrimoine, de planification fiscale et de planification philanthropique sont offerts par BMO Nesbitt Burns Inc. et BMO Gestion privée de placements inc. Les services de garde de valeurs ainsi que les services successoraux et fiduciaires sont offerts par la Société de fiducie BMO. Les entités juridiques de BMO Gestion privée n'offrent pas de conseils fiscaux.

<sup>MD</sup> Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

[www.bmo.com/gestionprivee](http://www.bmo.com/gestionprivee)

Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au 1 855 885-8170



Gestion privée